

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE  
N° 22.12.40**

Paris, 1<sup>er</sup> décembre 2022

**Contacts presse**

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

[icdelerue@u2p-france.fr](mailto:icdelerue@u2p-france.fr)

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

[odassetto@u2p-france.fr](mailto:odassetto@u2p-france.fr)

**À propos**

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

## La baguette de pain rejoint le patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'UNESCO

Le 30 novembre 2022, le comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a choisi d'inscrire « les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Au terme d'une candidature lancée en 2017 par la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française (CNBPF, membre de la CGAD et affiliée à l'U2P) avec l'appui de l'U2P, c'est une reconnaissance historique pour les artisans boulangers, et la juste récompense de leur investissement tout au long du parcours de la baguette à l'UNESCO.

À travers cette inscription, l'UNESCO distingue une tradition d'une grande richesse. Elle reconnaît ainsi un procédé de fabrication exceptionnel par les savoir-faire et les techniques mis en œuvre, et par son mode de transmission, principalement dans le cadre d'une formation en alternance entre une école et une boulangerie. C'est également la culture propre à la baguette qui lui vaut cette récompense. Ses modes de consommation et les pratiques sociales qui l'entourent la différencient des autres pains, en particulier son achat journalier qui est à l'origine de la fréquentation régulière des boulangeries.

L'U2P salue l'ensemble des artisans boulangers, dépositaires d'un savoir-faire d'exception, et félicite chaleureusement le Président de la CNBPF, Dominique Anract, pour sa détermination sans faille et pour son investissement au service de toute la profession.